



REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

PROVINCE NORD

Cahier des charges

Article 1 – Objet

Ce cahier des charges définit les conditions techniques de la maintenance préventive des climatiseurs installés dans les centres médico-sociaux et les logements de la Province Nord dans le cadre de la présente consultation.

Article 2 – Prestations attendues

Maintenance préventive :

- Deux visites par an (une tous les 6 mois) sur l'ensemble du parc de climatiseurs.
- Travaux à effectuer :
 - Démontage et nettoyage des grilles et caches,
 - Nettoyage et désinfection des filtres et évaporateurs,
 - Nettoyage des turbines et bacs de condensation,
 - Contrôle des évacuations de condensats,
 - Nettoyage des condensateurs (si accessible),
 - Vérification des bruits anormaux,
 - Contrôle du fonctionnement et de la régulation,
 - Vérification de la charge en fluide frigorigène.

Interventions curatives :

- Mise à disposition de personnel qualifié en cas de panne, en semaine (lundi-vendredi, hors jours fériés).
- Transmission d'un rapport après chaque intervention.
- Devis de réparation à soumettre pour validation avant exécution des travaux correctifs.

Article 3 – Obligations du prestataire

- Respecter les normes et règles de l'art.
- Délivrer un rapport après chaque visite (mentionnant anomalies et propositions correctives).
- Assurer la traçabilité des interventions.
- Disposer d'une assurance responsabilité civile valide.

Article 4 – Inventaire des équipements

La liste complète des climatiseurs par CMS et logements est donnée en **Annexe 1** (inventaire au 01/11/2025).

Toute évolution du parc fera l'objet d'un avenant.

Article 5 – Produits et pièces inclus/exclus

- Inclus : produits désinfectants.
- Exclus : filtres, fluide frigorigène, pièces détachées, produits antirouille (facturation séparée).

Annexes

- **Annexe 1 : Inventaire des climatiseurs (par CMS et logements)**
- **Annexe 2 : Détail des opérations de maintenance préventive**
- **Annexe 3 : Grille offre tarifaire**

ANNEXE 1

Inventaire des climatiseurs des centres médico-sociaux et des logements au 01/11/2025

CMS	Nbre Clim
POYA	15
NEPOUI	6
VOH	17
KAALA-GOMEN	8
POUM	12
ARAMA	3
BELEP	18
OUEGOA	14*
BONDE	5
POUEBO	12
HIENGHENE	17
TOUHO	12
PONERIHOUEN	15
HOUAILOU	17
KOUAOUA	11
CANALA	22

* 11 au 01/09/2025

ANNEXE 2

Détail des opérations de maintenance préventive

Travaux à effectuer :

- les grilles et caches sont démontés et nettoyés
- Nettoyage et désinfection des filtres et des évaporateurs
- Nettoyage des turbines de ventilation et des bacs de condensation
- Contrôle des évacuations des condensats
- Nettoyage des condensateurs (si accessibles)

Contrôle technique :

La prestation concerne les opérations de contrôle suivantes sur chaque unité au cours de chaque intervention d'entretien :

- Vérification de l'absence de bruits anormaux
- Contrôle du bon fonctionnement de l'installation
- Vérification du bon fonctionnement de la régulation
- Contrôle charge Fréon

Sont compris dans le contrat : les produits désinfectants

Ne sont pas compris dans le contrat : les filtres, le gaz fréon, l'antirouille et les pièces détachées qui font l'objet d'une facturation séparée

ANNEXE 3

Grille offre tarifaire

Le prix forfaitaire comprend tous les frais engendrés par le déplacement sur site.

	PRIX HT pour 1 passage
FORFAIT ENTRETIEN DE 15 CLIMATISEURS A POYA	
FORFAIT ENTRETIEN DE 6 CLIMATISEURS A NEPOUI	
FORFAIT ENTRETIEN DE 17 CLIMATISEURS A VOH	
FORFAIT ENTRETIEN DE 8 CLIMATISEURS A KAALA-GOMEN	
FORFAIT ENTRETIEN DE 12 CLIMATISEURS A POUM	
FORFAIT ENTRETIEN DE 3 CLIMATISEURS A ARAMA	
FORFAIT ENTRETIEN DE 18 CLIMATISEURS A BELEP	
FORFAIT ENTRETIEN DE 14 CLIMATISEURS A OUEGOA *	
FORFAIT ENTRETIEN DE 5 CLIMATISEURS A BONDE	
FORFAIT ENTRETIEN DE 12 CLIMATISEURS A POUÉBO	
FORFAIT ENTRETIEN DE 17 CLIMATISEURS A HIENGHENE	
FORFAIT ENTRETIEN DE 12 CLIMATISEURS A TOUHO	
FORFAIT ENTRETIEN DE 15 CLIMATISEURS A PONERIHOUEN	
FORFAIT ENTRETIEN DE 17 CLIMATISEURS A HOUAÏLOU	
FORFAIT ENTRETIEN DE 11 CLIMATISEURS A KOUAOUA	
FORFAIT ENTRETIEN DE 22 CLIMATISEURS A CANALA	

* 11 au 01/09/2025